Smithsonian Institution
Libraries

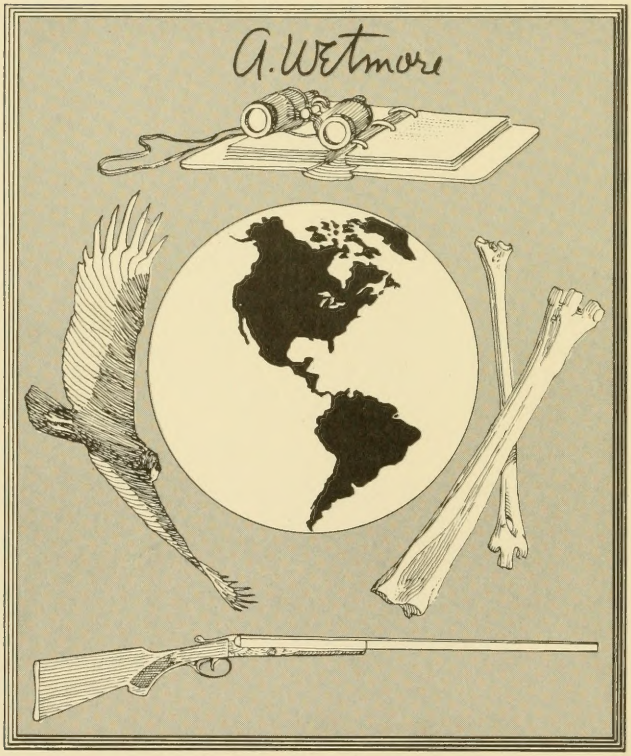

Alexander Wetmore

1946 *Sixth Secretary* 1953

A. Wilmore H

QUELQUES MOTS

SUR

L'ORNITHOLOGIE

EUROPÉENNE.

670
41D82
Birds

QUELQUES MOTS

SUR

L'ORNITHOLOGIE

EUROPÉENNE

De M. le Docteur DEGLAND, et sur une Critique
de M. Charles BONAPARTE,

PRÉCÉDÉS D'UN

ESSAI SUR LA DÉFINITION DES ESPÈCES ET DES RACES,

PAR

J.-B. JAUBERT.

MARSEILLE,
IMPRIMERIE A. CARNAUD, PASSAGE SAINT-FERRÉOL, 23.

1851

SMITHSONIAN
LIBRARIES

ESSAI

SUR LA

DÉFINITION DES ESPÈCES ET DES RACES.

En passant en revue ces deux travaux de nos auteurs modernes sur l'Ornithologie Européenne, je n'avais qu'un but, celui de m'arrêter à quelques considérations propres à l'étude de cette science dans les provinces méridionales de la France, c'est-à-dire, à des connaissances locales qui pussent apporter quelques lumières dans des questions plus générales. En France surtout, on avait beaucoup fait, et c'est principalement à ce genre de petits travaux, exécutés sur divers points à la fois, que l'Ornithologie a dû les progrès notables qui ont marqué ces dernières années. Mais malgré tout le zèle, malgré tous les efforts tentés, il était évident qu'il y avait encore beaucoup à faire et la dernière publication du docteur Degland est venue nous en donner une nouvelle preuve.

Dans ce livre remarquable à tant de titres, se rencontraient bien des lacunes à côté de bien des erreurs. Les unes comme les autres n'étaient que la conséquence inévitable du manque de matériaux nécessaires à l'édification d'une œuvre complète, ainsi que nous le dit au reste l'auteur lui-même.

Au sujet de ce livre, parut quelque temps après une critique de M. Ch. Bonaparte, critique un peu amère peut-être, dans laquelle l'auteur expose ses griefs, et passe en revue les fautes de M. Degland. Mais s'il relève quelques-unes de ces erreurs, plus prudent ou mieux inspiré, il ne se prononce pas sur bien des questions douteuses et attend de nouvelles observations.

Dans ce petit livre où la politique semble avoir pris une part un peu trop grande au milieu de questions qui sont loin d'avoir avec elle les moindres rapports, on est cependant obligé de reconnaître l'œuvre d'un homme qui s'est occupé à fond de cette science et qui a le droit de parler en maître. On est, à ce titre, tout naturellement porté à excuser le quelque peu d'amertume que l'on rencontre parfois dans ses paroles.

Quoiqu'instinctivement éloigné de l'idée de faire une préface et reculant devant une semblable entreprise, j'ai été conduit par la force des choses à la nécessité d'expliquer quelques-unes des raisons qui m'ont fait critiquer certains passages chez les auteurs que j'avais sous les yeux. Ce ne sera donc qu'à titre d'explication, et d'une manière sommaire que je toucherai ici à des questions qui ne sauraient y recevoir une solution convenable.

Une chose m'avait surtout frappé dans la lecture de ces deux livres. Je ne parlerai pas de cette tendance funeste vers les divisions à l'infini, dont M. Ch. Bonaparte semble avoir pris à tâche de se faire le plus audacieux champion ; car il y a quelque chose de plus déplorable encore, c'est cette incertitude que l'on rencontre à chaque pas dans la question de l'espèce. Ces tendances qui désolent aujourd'hui toutes les branches des

sciences naturelles, ne sont qu'une conséquence de l'incertitude même, du vague, de l'infini qui règne dans l'esprit de ceux qui les professent.

La philosophie de l'histoire naturelle est le dernier terme de la science ; on ne peut s'y élever que par l'observation des faits, mais il faut y atteindre, car sans elle, l'observation directe ne sera qu'une étude de détails, l'histoire naturelle qu'une science de mots. C'est dans les régions de cette philosophie que se trouve le seul criterium capable de guider et de soutenir les pas de l'observateur, pour qui elle doit être en même temps le point de départ et le but de toute recherche.

La plupart de nos auteurs modernes semblent fort peu se douter de la chose et quelque hardiesse qu'il y ait dans le reproche que je leur fais ici, il n'en reste pas moins constant que c'est un reproche mérité ; préférant rester dans un terre à terre continuel au milieu de leurs erreurs, se querellant sur des mots qui ne sont l'expression d'aucune idée bien arrêtée, ils apportent ainsi le trouble et la confusion dans les questions, je ne dirai pas les plus simples, mais dans lesquelles il serait si facile de s'entendre.

Au dessus de toute la science, plane une immense question, c'est celle de l'Espèce. Pour arriver en histoire naturelle, à une étude convenable, il est évident qu'il faut avoir une idée bien arrêtée de ce qui est le point de départ de toute observation ; il faut avoir défini *l'espèce*. La chose n'est sans doute pas facile, puisque l'école philosophique actuelle en est venue à nier l'existence de *l'espèce* pour ne voir dans la nature que des *individus*. L'*espèce* et le *genre* ne sont donc pour les représentants de cette idée que des divisions purement conventionnelles, trop incertaines, et c'est tout au plus si l'on peut se reposer sur la *famille* pour satisfaire un certain besoin d'ordre qu'ils n'ont pas encore nié tout-à-fait.

Je n'ai pas la prétention de réfuter ici une semblable doctrine

qui pèche justement par l'excès contraire de celui qu'elle reproche aux autres. Ce qu'il y a de plus évident au milieu de ses actes, c'est le brevet d'impuissance qu'elle s'y donne à chaque instant. Toutes les clameurs de l'école finaliste dont M. de Blainville était le chef l'ont trouvée insensible, et le doute effrayant qu'elle faisait planer sur la science n'a point été aperçu. Que penser d'ailleurs d'une école qui ne voit dans les familles, dans les genres, dans les espèces que des divisions conventionnelles pour désigner des temps d'arrêt de développement, de simples évolutions dans le perfectionnement des individus? Que penser d'une philosophie dont un des plus savants interprètes, M. Serre, cite comme preuve de *la non fixité de l'espèce*, les diverses modifications que subit, par exemple, le test de la *Lymnœa ovalis*, pour arriver à son état complet? C'est d'abord une *Patelle*, puis une *Testacelle*, puis une *Crépidule*, puis une *Ancile* et enfin un *Cabochon* !.....Voilà donc cinq espèces de coquilles qui ne sont qu'un point d'arrêt permanent des cinq formes transitoires que parcourt dans son développement la coquille de la *Lymnœa ovalis*. Malgré l'assertion de M. Serre, la chose reste encore à prouver, car les formes peuvent être à peu près semblables, mais elles sont loin d'être identiques. Il ne me reste qu'à m'étonner d'une chose, c'est de n'avoir pas vu M. Serre, de la ressemblance de l'animalcule spermatique humain avec un têtard de crapaud, conclure aussi que l'homme n'est qu'un degré perfectionné de l'évolution d'un Batracien; il aurait pu ajouter, comme preuve à l'appui, la trace de la fameuse queue des peuplades de l'Afrique centrale.

Je crois inutile d'insister un instant de plus sur une doctrine qui s'appuie sur de semblables observations pour établir sa philosophie zoologique, et quelque autorité que présentent les noms de ceux qui en sont les plus ardents défenseurs, je ne crains pas de dire qu'elle ne vaut pas la peine qu'on s'y arrête sérieusement.

La négation de l'espèce de la part de cette école, ne sera pour nous qu'une preuve de la difficulté d'une définition absolument exacte ; c'est-à-dire de l'impossibilité des régles générales en histoire naturelle.

A côté de cette opinion si peu philosophique pour des gens qui ont décoré du nom *d'Ecole philosophique* leur corps de doctrines, nous pourrions placer l'opinion de ceux qui croient à l'espèce, mais à sa variation incessante par suite des modificateurs ambiants et du croisement des espèces congénères. Ces deux opinions n'en font qu'une, car les uns admettent comme signe d'une réalité douteuse, ce que les autres ne regardent que comme des signes conventionnels auxquels il est inutile d'avoir recours.

En regard de cette école se présente naturellement l'école finaliste et l'opinion des naturalistes bibliques qui soutiennent *l'éternité* et *l'immutabilité* de l'espèce ; qui voient dans les êtres organisés une création faite d'un seul jet et se perpétuant sans altération depuis six mille ans. Outre que les preuves géologiques ne sont pas toujours en leur faveur, ils ferment les yeux à ce qui se passe journellement autour d'eux ; ils se renferment dans leurs opinions comme le cyclostome dans sa coquille en ayant soin de bien fermer la porte pour ne pas laisser entrer l'ennemi.

Que conclure de tout cela ? Devons-nous être exclusifs, et ne voir dans la nature que la reproduction perpétuelle d'une création immuable ; ou bien tout expliquer par les modifications successives des êtres à l'aide des croisements et de l'influence des climats ; de sorte que, pour être logique, l'homme, ce plus grand perfectionnement de l'individu, devrait être le descendant d'un singe ou d'un crapaud ? Ni l'une ni l'autre de ces deux opinions n'est acceptable parceque absolues dans leurs affirmations, elles ne laissent point de place à l'exception. Or, rien de moins philosophique que l'absolu, on l'a dit avant moi ; dans

toutes les théories humaines, le doute doit avoir sa part, et dans cette question plus peut-être que dans toute autre.....

.....

Le mot *espèce* et le mot *race* confondus à chaque pas par nos auteurs, sont la source évidente de contradictions et de querelles sans fin. Je n'oserai jamais supposer que ces messieurs ignorent toute l'importance d'une définition, j'aime mieux croire que reconnaissant la difficulté de la chose, et reculant devant ses conséquences ils n'ont pas osé y toucher, aimant mieux demeurer au milieu d'une confusion déplorable que poser les jalons d'une route nouvelle. Les définitions sont quelquefois compromettantes, surtout quand elles sont appliquées par les esprits à systèmes. C'est ce qui était arrivé à tous les hommes de génie qui avaient fait usage de cette arme ; on peut donc être excusable de ne s'être pas cru à l'abri des malheurs de nos grands maîtres. Aussi nos écoles modernes, l'une d'entr'elles surtout, sont-elles devenues d'une sobriété de définitions qui tient du prodige, puisqu'on est même allé jusqu'à nier l'existence des choses pour n'avoir pas la peine de les définir.

Malgré toutes nos protestations de dévouement pour ce que nous appelons la méthode naturelle, nous ne pouvons chasser de notre esprit les tendances systématiques que l'on regarde cependant comme le plus déplorable abus de l'intelligence. Si les systèmes n'ont pas tué les sciences, c'est que les sciences étaient immortelles ; mais combien de temps n'en ont-ils pas arrêté les progrès ? Quel mal ne leur ont-ils pas fait avec le doute qu'ils traînaient après eux ? De toutes ces sciences, la Médecine ne serait-elle pas celle qui pourrait le mieux en fournir la preuve ? Chez elle, tous les systèmes ont eu leur vogue, mais les systèmes n'existant que par l'absolu, ils n'y ont vécu que ce qu'ils devaient y vivre.

En histoire naturelle, la chose a été reconnue certes depuis longtemps ; mais d'où vient alors qu'au milieu de tous les

efforts tentés pour arriver à une méthode naturelle se montrent toujours les mêmes tendances au système, c'est-à- dire à l'exclusion de tout ce qui ne rentre pas dans les idées préconçues, à l'exclusion de l'exception au profit de la régle générale? C'est avec ce singulier esprit que nous voyons si souvent nos auteurs inventer des faits plutôt que de renoncer à leurs théories. C'est encore avec cet esprit que, tirant d'un fait toutes les conséquences prétendues logiques, la définition de *l'espèce* n'est plus abordée qu'en tremblant, parceque cette simple définition se trouve renfermer tout une doctrine, tout un *système* de philosophie. Ce n'est aujourd'hui ni plus ni moins qu'une question de Déïsme ou de Panthéïsme, et l'on doit évidemment reculer devant une définition quand on n'a pas le courage d'embrasser ouvertement l'une ou l'autre de ces deux religions.

Mais alors, il fallait être conséquent avec soi-même, et jeter au feu tous les livres ayant pour but la connaissance et la distinction des espèces. Or, il n'en a pas été ainsi, puisque c'est justement par un de ces livres que je suis amené à toucher à cette question. Il semble même que le goût de l'étude des espèces soit plus prononcé depuis que l'on prêche à tue-tête leur non-existence. Je ne prétends pas que ce soit là la conséquence de semblables doctrines; mais il n'en reste pas moins constant que l'étude de l'espèce est le point de départ de toutes les connaissances naturelles; que l'espèce doit exister et existe, parce que ce ne sont pas des individus séparés que l'on étudie, mais bien des êtres collectifs dans un seul type L'hérédité des caractères, quelque incertains qu'ils soient, n'est pas une chose que l'on puisse nier; l'accouplement des individus semblables entr'eux, constitue bien une régle générale dont l'hybridation n'est que l'exception bien rare. Eh bien! quelle singulière passion du bouleversement ne faut-il pas avoir dans l'esprit pour venir ériger l'exception en thèse générale, et fermer les yeux à cette loi qui préside à la conservation des types, et dont tant d'exemples se

montrent journellement à nous ! Cette loi repose évidemment sur une régle générale, et la formuler, c'est encore définir l'espèce.

Quelque difficile que fût cette définition, aux divers points de vue des diverses écoles, il n'était pas juste de la rejeter, car détruire n'a jamais été le moyen de rien simplifier. L'espèce regardée même comme simple division conventionnelle, puisqu'elle était chose nécessaire, méritait une définition; et la preuve, c'est l'impossibilité où sont les auteurs qui s'en occupent de s'entendre. La confusion qui règne partout entre le mot *espèce* et le mot *race* constitue un vice fondamental qu'il faut détruire sous peine de le voir renverser de fond en comble la base sur laquelle reposent les doctrines de la plus sage philosophie.

Qu'est-ce donc que l'*espèce* ? Qu'est-ce que la *race* ?

Laissant de côté l'opinion de sa non-existence, on peut encore diviser en deux groupes bien distincts, l'ensemble des idées qui se rattachent à l'étude de l'espèce. Pour les uns, elle a été : *le produit de l'accouplement de deux individus semblables, se perpétuant avec les mêmes caractères.* Mais, trop générale, cette définition servant de point de départ à la science, porta bientôt les fruits qu'elle contenait en germe. Certains esprits susceptibles furent alarmés des funestes conséquences qu'on en tirait chaque jour, et voulant mettre une digue à leur envahissement, l'espèce fut pour eux quelque chose de plus ; ce fut *l'œuvre directe du créateur, se produisant toujours avec les mêmes caractères, par l'accouplement d'individus semblables* ; mais dans cette définition comme dans l'autre, se montrèrent les mêmes excès, et sous le prétexte d'être conséquent, il fallut fermer les yeux à l'évidence, et refuser d'admettre toutes les exceptions, embarras éternel des règles générales. Un exemple viendra tout à l'heure compléter cette pensée.

Quant à la *race*, pour en donner une bonne définition, il y avait deux choses à considérer, car on avait appliqué ce nom à deux produits bien différents : la variété produite par la seule influence du climat, fut une race; l'espèce humaine eut les siennes comme tant d'autres animaux domestiques. En état de liberté ces races furent communes aussi, et l'on donna le nom de *variétés locales* à ces produits des influences extérieures, dont le caractère propre, remarquons-le en passant, est de retourner au type aussitôt qu'on les replace dans les conditions premières.

D'un autre côté, on a aussi donné le nom de races aux divers produits des croisements, réservant le nom de *variétés simples* aux diverses anomalies de livrée, effet accidentel d'une idiosyncrasie; et celui de *mulets* aux produits inféconds de deux espèces; je dis *inféconds* pour les mettre en opposition avec ceux qui jouissent de la faculté de procréer.

Il est évident, et c'est un fait d'observation assez universellement admis, que deux espèces différentes peuvent s'accoupler et produire des individus féconds à leur tour. *A priori*, pour que le produit de deux espèces différentes fût doué de facultés procréatrices, il fallait au moins que ces deux espèces fussent très voisines, et que leurs caractères spécifiques eussent une grande analogie. C'est ce que l'observation est venue confirmer. L'accouplement d'espèces trop éloignées est une chose d'abord souvent impossible, et en admettant même que dans certains cas de semblables rapprochements fussent féconds, le produit serait un *monstre*, et à ce titre, la nature ne souffrant pas qu'il se reproduisît, l'aurait d'avance condamné à une mort certaine. Quant au simple rapprochement fécond, nous savons que ce n'est pas seulement d'espèce à espèce qu'il peut avoir lieu, on l'a observé de genre à genre, ce qui tout en ne signifiant pas grand chose, puisque le genre est une division conventionnelle, indique cependant que ces espèces étaient encore

assez éloignées par leurs caractères distinctifs, caractères sur la valeur respective desquels nous sommes sans criterium dans nos appréciations.

Cependant n'a-t-on pas aussi prétendu que les produits qui se perpétuaient n'étaient que le résultat du simple croisement de deux races, c'est-à-dire de deux variétés de la même espèce, ayant subi des modifications climatériques? Cette objection n'était pas sérieuse, bien qu'elle constituât une observation juste, puisqu'elle reposait sur la grande majorité des cas; mais de ce qu'il en était ordinairement ainsi, devait-on absolument conclure qu'il fallait que cela fût toujours? L'expérience s'est au reste chargée de donner un démenti formel en nous montrant des hydrides, produits d'espèces bien distinctes, qui se sont perpétués et sont devenus la souche de races nouvelles.

Au reste, ces considérations jointes à l'aveu que ce n'est *qu'exceptionnellement* que l'hybride peut se reproduire, devraient, ce me semble, rassurer les consciences timorées à l'endroit de la mutation sans fin des espèces, et particulièrement au sujet de la valeur des opinions qui feraient de l'homme un crapaud perfectionné.

Ainsi, avec la première définition de l'espèce, *produits d'individus semblables se présentant toujours avec les mêmes caractères*, on sera obligé de donner ce nom à toutes les générations d'individus semblables, qui seront le résultat, soit d'une influence climatérique, comme chez l'homme, soit du croisement comme chez tant d'espèces domestiques et sauvages; sans même qu'il soit nécessaire de recourir à une observation de longue durée : cette définition est donc trop absolue. Avec la seconde qui regarde l'espèce comme une collection de types, *œuvre directe du créateur*, les choses et les mots reprendront leur valeur respective, et l'application de la définition à la chose définie, sera meilleure. Mais ici se montrent cependant encore les conséquences de la définition, conséquences, comme je

l'ai dit, si redoutables pour quelques-uns, qu'ils n'ont pas hésité à abolir la chose pour ne pas avoir à la définir.

Dans une des dernières séances de l'Académie des sciences, M. Geoffroy Saint-Hilaire a présenté une nouvelle définition de l'espèce, qui sous le prétexte d'être plus en harmonie avec les besoins de la science, n'est que la substitution de la théorie *d'une variabilité limitée* à l'hypothèse de la *fixité absolue*. « L'espèce est, d'après lui, une collection ou une suite d'indi- « vidus caractérisés par un ensemble de traits distinctifs, dont « la transmission est naturelle, régulière et indéfinie dans « l'ordre actuel des choses. » La possibilité de distinction, la transmission naturelle et régulière, la stabilité et la permanence égales à celles de l'état actuel du globe, sont donc les trois éléments essentiels de cette définition de l'espèce. Ce qui revient à dire que la définition est acceptée, mais comme provisoire seulement; que tout change ici-bas, et que les caractères de l'espèce doivent changer comme le reste.

A cette théorie de la variabilité limitée, M. Geoffroy Saint-Hilaire fait correspondre en palaeontologie une hypothèse, celle de la filiation. A chaque époque géologique, il y a eu extinction d'une partie des espèces, mais celles qui ont subsisté, ont subi des modifications qui ont pu acquérir la valeur et la permanence des caractères spécifiques. De telle sorte que toutes ces variétés venant constituer de nouvelles espèces, le créateur n'avait eu qu'à assister les bras croisés à toutes ces permutations. Demandez à M. Geoffroy Saint-Hilaire s'il croit à une création première; il n'en voit pas la nécessité, car il sait que renvoyer la question ce ne serait pas la résoudre. Quant à la question de savoir d'où vient l'homme, il est évident qu'il n'a été qu'une modification de quelque chose, de n'importe quoi. L'auteur avoue d'ailleurs franchement qu'il a substitué cette doctrine à celle de la *fixité*, parceque celle-ci avait recours dans cette question à deux hypothèses, selon lui inadmissibles,

pour ne pas dire absurdes, celle de créations successives, et celle dite de translation..... En dehors de tout jugement scientifique, c'est au moins ce que tout le monde appellera avoir le courage d'une opinion, pour en accepter les conséquences.

Essayons cependant de nous soustraire à l'absolu, si cela est possible, et considérons les mots au cœur même de la question qui est et sera longtemps le champ de bataille des deux camps opposés : *Les espèces aujourd'hui vivantes à la surface du globe, sont-elles l'œuvre directe de la création, ou bien une simple mutation des espèces d'autrefois ?*

A mesure que le globe se refroidissait, et que des modifications atmosphériques en étaient la conséquence inévitable, apparaissaient sur la terre des animaux d'un aspect tout nouveau, en rapport avec les milieux dans lesquels ils étaient destinés à vivre. Leur nombre était-il plus ou moins considérable ? Nous n'en savons rien ! Les débris fossiles, ces médailles des temps géologiques, nous montrent divers de ces animaux dont quelques-uns ont encore des analogues parmi les espèces vivantes; mais le nombre extrêmement petit de ces débris nouvellement découverts, laisse le champ ouvert à l'hypothèse, en ne nous montrant pas les divers passages, les diverses évolutions des types primitifs, de sorte que nous devons en vouloir à ceux qui *affirment d'une manière hypothétique* que tous ces passages ont eu lieu, et que leurs traces se retrouveront indubitablement avec un peu de patience et un peu de temps.

L'époque de la venue de l'homme sur la terre est toute récente, comparée aux diverses apparitions des autres êtres animés; et une des meilleures preuves, est cette absence complète d'ossements humains dans les divers terrains. On est donc obligé de reconnaître pour lui au moins l'intervention directe du créateur à une époque très rapprochée. De ce fait purement matériel on doit logiquement conclure que ce qui

s'est passé pour l'homme a aussi pu avoir lieu pour les animaux ; c'est-à-dire que le Créateur a bien pu former de toute pièce certains types nouveaux exactement comme il a formé le type humain.

Si maintenant, considérant la question sous son autre point de vue, nous descendons dans l'examen des faits, nous conclurons de ce qui se passe aujourd'hui pour ce qui a pu avoir lieu autrefois. Le *Nègre* simplement au point de vue anatomique, diffère certes autant du *Blanc* que l'éléphant fossile par exemple, ou simplement enfoui dans les glaces polaires, diffère de note éléphant indien. Eh bien ! puisque l'influence des climats actuels, peut produire de semblables modifications chez la dernière espèce créée, chez celle qui par son industrie résiste au climat mieux que toutes les autres, pourquoi ne pas admettre que les formidables modifications amosphériques, résultats des diverses révolutions du globe, n'ont pas pu exercer sur les espèces d'autrefois des influences bien autrement capables de les rendre méconnaissables ? Pourquoi certaines espèces actuelles ne seraient-elles pas les héritières directes d'espèces éteintes, c'est-à-dire des *races* au même titre que nos races humaines ?

Il est certain que cette question ne sera jamais vérifiée pratiquement, puisqu'on ne pourra jamais soustraire ces espèces à l'influence de la constitution atmosphérique telle qu'elle existe aujourd'hui, pour essayer de les ramener au type supposé primitif. Les alarmes des idées déïstes à ce sujet, me paraissent peu fondées, puisque renvoyer la création au commencement du monde, ce n'est pas la nier ; surtout lorsqu'on reconnaît de justes limites aux mutations qui peuvent avoir eu lieu chez quelques-unes de ces espèces.

Admettre comme possible, comme logique même cette mutation de quelques espèces par les causes atmosphériques ce n'est pas nier la disparition de quelques-unes d'entr'elles, non plus

que l'intervention directe d'un Dieu pour la production nouvelle de certaines autres. Considérer quelques espèces vivantes comme races d'espèces éteintes, ce ne serait pas admettre l'impossible ; ce ne serait pas admettre, par exemple, qu'un *rat* ait jamais été la souche de nos *chats* modernes, pas plus que l'*homme* une simple évolution de l'*orang*.

Si d'un autre côté, ignorants que nous sommes des ressources de la Providence pour arriver à ses fins, nous voulions admettre que l'accouplement des espèces différentes ait pu contribuer à venir compliquer, dans certains cas, cette œuvre de la création, œuvre de mystère et de foi, il n'en resterait encore pas moins constant qu'un *lion*, par exemple, n'a jamais été le produit du rapprochement d'un *cheval* et d'un *ours*, pas plus que l'homme celui de l'accouplement d'un singe avec n'importe quoi.... Pour les exceptions même, il est dans la nature des limites infranchissables.

QUELQUES MOTS

SUR

L'ORNITHOLOGIE EUROPÉENNE

AU POINT DE VUE DES ESPÈCES MÉRIDIONALES.

Ordre Premier. — Accipitres.

Sans me porter ici le défenseur de la division de cet ordre en Diurnes et Nocturnes, je dirai seulement que, *mauvaise* d'après M. Ch Bonaparte, cette division en vaut bien une autre. Généralement admise d'ailleurs, elle sépare des oiseaux de mœurs et de formes si différentes qu'on ne peut la rejeter, sous peine de se trouver dans la nécessité d'avoir à lui substituer quelque chose de mieux. D'un autre côté, une des raisons qui plaident encore en sa faveur, c'est que les grandes divisions valent toujours mieux que les petites.

Famille I. — Vulturidæ.

Pour toucher à des questions d'un ordre aussi relevé que celles qui se rattachent à la physiologie des Vautours, il faut être au moins au courant de la science! Ce reproche fait à M. Degland est-il bien mérité? Si M. Degland semble ne pas être au courant de la science, sa conclusion au moins est sage. Que demander de plus?

De tout temps, l'étude des mœurs d'oiseaux aussi remarquables a été l'objet de recherches et de travaux qui ont mis hors de doute bien des questions. C'est ainsi qu'il est aujourd'hui reconnu que c'est à leur instinct d'abord, et ensuite à leur vue que les Vautours doivent la merveilleuse faculté qn'ils ont de reconnaître les lieux où ils trouveront une proie. Les anciens qui avaient fait du Vautour un présage de combats, avaient remarqué sa présence à la suite des grandes armées. Guidés par cet instinct, c'est toujours sur les lieux où se trouvent réunies de grandes quantités d'hommes ou d'animaux qu'on les voit apparaître; c'est au mois de mai, par exemple, qu'ils arrivent dans la Camargue et dans la Crau, époque à laquelle commence la mortalité parmi les immenses troupeaux que l'on élève dans ces plaines.

Il serait éminemment absurde de supposer avec Pline, *valeant olfactu vultures*, que c'est par leur

odorat que les Vautours sont guidés. Leur apparition à des époques fixes dans des localités où ils ne séjournent que peu de temps, n'est que l'effet d'un instinct admirable qu'il est impossible d'expliquer et dont l'homme ne saurait connaître la nature. Les expériences de Levaillant et d'Audubon sans laisser de doute à l'égard du sens qui guide ces oiseaux dans la recherche de leur proie, ne détruisent pas chez eux la subtilité du sens olfactif, auquel il faut cependant reconnaître de justes limites. Réunis en nombre toujours considérable dans une localité, ils en explorent les environs, et lorsqu'une proie a été aperçue par l'un d'eux, le mouvement qu'il exécute pour fondre sur elle, observé de proche en proche par toutes ces sentinelles, réunit bientôt toute la troupe sur un point où un instant auparavant on n'en apercevait pas un seul.

Chez nous, du sommet des Alpines leur œil embrasse toute l'étendue de cette immense solitude que nous appelons la Crau ou la Camargue, suivant qu'elle est en deçà ou en delà du Rhône. De ce point d'observation rien ne peut leur échapper, et aussitôt qu'une proie leur est abandonnée, on les voit descendre en nombre quelquefois très considérable. C'est une remarque curieuse et intéressante à la fois, faite tous les jours par les habitants de cette localité, et quelquefois aussi par les naturalistes qui vont à la recherche de quelques-unes des espèces qui la fréquentent.

— J'aurais bien voulu que M. Ch. Bonaparte eût été moins bref quand il s'est écrié: *Comment peut-on confondre le Chassefiente avec le Vautour-Griffon*! Une semblable exclamation méritait quelques développements. Qu'est-ce que *le Chassefiente*? Est-ce cet oiseau auquel Rüppell dans son *Voyage en Afrique*, pl. 32, donne le nom de *Kolbü*, et qu'il ne place pas, avec quelque raison, parmi les oiseaux d'Europe? Est-ce le *Chassefiente* de Levaillant (Oiseau d'Afr. pl. 10), avec sa touffe de plumes faisant saillie au devant de la poitrine; caractère qui le rapprocherait de l'*Arrian*, si l'*Arrian* ne les portait relevées le long du cou? Serait-ce enfin celui de Temminck dont la description se rapporte à l'adulte du *Vautour-Griffon*, ainsi que nous avons pu nous en convaincre par les changements successifs dans la livrée de quelques individus conservés vivants au Muséum de Marseille?..... Je comprends le doute que l'on peut conserver au sujet d'un oiseau qui n'est pas exactement déterminé, et j'aurais été heureux, je l'avoue, de voir résoudre cette question par M. Ch. Bonaparte.

Tous les ans nous tuons en Crau le *Vautour-Griffon* jeune et adulte; nous aurions certainement pu faire deux espèces de ces deux âges, si nous n'avions été précédemment édifiés par les divers passages obtenus en captivité.

Ici pour la première fois M. Ch. Bonaparte confond l'*espèce* avec la *race*..... S'il fait de son *Gyps-fulvus*

et de son *G. occidentalis* deux races, je serai peut-être de son avis; mais je ne saurais l'approuver, s'il en faisait deux espèces.

Ces milliers de Vautours-Griffons qui se donnent périodiquement rendez-vous chez nous, viennent peut-être de tous les points du globe, mais ils présentent à coup sûr tous les caractères sur lesquels semblent s'appuyer les auteurs pour en former deux espèces. J'ai eu d'Egypte des individus jeunes et adultes, identiques à ceux que nous tuons dans le Midi de la France.

— Plus loin, M. Ch. Bonaparte nous dit avec le ton tranchant du maître que le *Vultur Auricularis* doit être rayé de la liste des oiseaux d'Europe. M. Ch. Bonaparte ne tient pas compte de la capture faite près de Salon et consignée dans le livre de M. Crespon. Sans avoir une confiance illimitée en M. Crespon, avant de nier un fait, on doit remonter à sa source; et si, dans ses divers passages à Marseille, M. Bonaparte avait songé à éclaircir ce point, il aurait vu entre les mains de M. Barthélemy, le sujet tué en Crau, et un autre individu vivant rapporté d'Espagne.

— Au sujet des *Gypaètes*, M. Degland se refuse à admettre les deux races : G. barbatus et G. occidentalis. Ses répugnances sont, dit-il, fondées sur ce que *toutes les espèces peuvent offrir des différences de taille selon les localités.* Eh! mon Dieu, M. Degland,

cela est évident, puisque c'est précisément cette influence de la localité qui constitue une race ! N'hésitez donc plus à admettre deux races si vous avez remarqué ces différences entre les individus qui proviennent de ces deux localités.

Famille II. — Falconidæ.

Je comprends ici la répugnance du Naturaliste et du Républicain pour la division des *Falconidæ* en *nobles* et *ignobles*. Je rejetterai cette division à un de ces deux titres au moins, tout en défendant cependant M. Degland contre l'accusation de n'avoir pas donné tête baissée dans ce dédale sans fin de *divisions et de subdivisions* contre lequel je ne saurais trop m'élever.

En parlant de l'Aigle Impérial (*Aquila heliaca*). M. Degland, pas plus que M. Ch. Bonaparte, ne fait mention d'une notice que publia M. Barthélemy au sein du Congrès scientifique *Français* (1846), et qu'ils ne connaissaient sans doute pas. Ce nom sous lequel M. Barthélemy fit connaître quelques individus jeunes pris en Provence, ne peut plus être conservé à cette espèce depuis que nous avons pu la comparer avec le véritable *Aigle Impérial* qui nous était alors inconnu.

Après la publication du livre de M. Degland, j'envoyai à l'auteur un dessin assez exact, représentant un individu qui fait partie de ma collection. Je dus lui annoncer aussi que nous comptions déjà de dix à

douze captures de cette espèce dans le Midi de la France; et je ne fus pas médiocrement étonné de recevoir quelque temps après, pour toute réponse, que mon Aigle n'était qu'une simple variété du *Chrysaëtos*.... Si M. Degland avait seulement tenu compte d'un nombre bien constaté de captures toutes identiques, il aurait été peut-être obligé pour être logique de regarder cet oiseau au moins comme une *race*. Mais, si d'un autre côté, M. Degland était allé plus loin, et qu'il se fût arrêté à l'importance du principal caractère, c'est-à-dire des *scapulaires blanches*, je doute qu'il n'eût vu là qu'un simple *Chrysaëtos*.

J'en fais appel à M. Ch. Bonaparte, et je lui demande si un caractère tel que celui de *scapulaires blanches*, caractère qui se rencontre chez quelques espèces seulement, chez l'*Aq. heliaca* et l'*Aq. pennata* en Europe, et qui suffirait peut-être pour en former une section à part, comme le propose M. Barthélemy, je lui demande si ce caractère ne doit pas séparer à tout jamais cette espèce de l'*Aq. chrysaëtos*, duquel il diffère encore sous d'autres rapports non moins importants. Ajoutez à cela que M. Degland donne comme diagnose de l'Aigle royal : *Jamais de blanc aux plumes scapulaires !*

Conséquent donc avec moi-même, et m'appuyant sur le témoignage de tous ceux qui ont pu voir cette espèce de près, je crois ne pas devoir la laisser un instant de plus inédite, et je proposerai pour elle le

nom de celui qui le premier l'a fait connaître, de M. Barthélemy, mon ami et mon maître, tout en lui conservant pour nom français, celui de la localité où jusqu'à ce jour nous l'avons rencontrée.

Sa place qui serait d'après M. Barthélemy entre l'Aigle impérial et l'Aigle botté, doit être, si l'on ne veut rien changer à l'ordre établi, entre l'Aigle impérial et l'Aigle royal dont il a les principaux caractères.

Aigle Ste-Victoire — AQUILA BARTHELEMYI.

DESCRIPTION (1). — *Mâle et femelle adultes.* Livrée constamment la même et toujours foncée, semblable à celle l'*Aquila Chrysaëtos*; tête et parties supérieures du cou couvertes de plumes acuminées, d'un roux brun; premières scapulaires, c'est-à-dire les plus rapprochées du corps, blanches, formant une épaulette de six à sept centimètres de long, sur trois ou quatre de large. Queue noirâtre, traversée de bandes irrégulières d'un cendré brun; bec couleur de corne; cire, commissure du bec et doigts jaunes; iris brun roux.

Les jeunes, jusqu'à l'âge de quatre ou cinq ans, se distinguent par la coloration blanche de la moitié supérieure de la queue. Au nombre des premières

(1) La description que je donne ici est celle d'un sujet que je possède, âgé de 7 ans.

plumes qui apparaissent, se montrent déjà celles qui doivent former l'épaulette blanche.

Cet Aigle plus trapu que l'Aigle royal, présente des tarses et des pieds plus forts ; il y a quelque chose de lourd et de gêné dans sa démarche. Sa taille est à peu près la même que celle de l'espèce voisine qui varie au reste, comme on le sait, suivant l'âge et suivant les localités. Les œufs varient entr'eux par le plus ou moins de taches vineuses sur un fond gris-cendré.

Observations.—Les deux premiers individus observés par M. Barthélemy, avaient été tués près de Salon, en 1835 ou 1836. Quelques années plus tard, en 1843, on apporta au Muséum d'histoire naturelle de Marseille deux jeunes Aiglons qui avaient été dénichés dans les montagnes de Sainte-Victoire du côté d'Aix. Ils venaient de se recouvrir de leurs premières plumes, et déjà l'on reconnaissait parfaitement sur les scapulaires le caractère qui les distinguait de l'Aigle royal.

La recommandation fut donnée l'année suivante de surveiller le couple et de s'emparer des œufs. Ce fut ainsi que pendant plusieurs années M. Barthélemy put se procurer soit les œufs, soit les petits ; ce qui lui permit de faire sur cette nouvelle espèce, qu'il attribua pendant quelque temps à l'Aigle impérial jeune, des observations pleines d'intérêt. Mais depuis que, par le changement de livrée, effet de l'âge, et

par la connaissance du véritable Aigle impérial, il n'a plus été permis de les confondre, la nécessité d'en faire une nouvelle espèce s'est plus vivement fait sentir.

Il n'est pas probable que nous ayons été les seuls à avoir rencontré cette belle espèce, mais la série seule des faits que je viens d'exposer a pu nous donner le droit de la regarder comme distincte. Cette courte description suffira, je l'espère, pour la signaler à l'attention des Ornithologistes, qui l'ont sans doute confondue jusqu'à ce jour avec l'Aigle royal; et je laisse à M. Barthélemy dans la publication qu'il se propose de faire prochainement touchant les espèces que renferme la collection du Muséum, le soin de la mieux décrire, et de compléter ce léger aperçu par ses propres observations.

— Espèce 12. *Haliœtus leucocéphalus*. Comme M. Degland, je ne saurais admettre que *l'H. Albicilla* puisse prendre en vieillissant la livrée du *Leucocephalus* adulte, dont il diffère encore assez dans le jeune âge; mais comme MM. Schœlegel et Ch. Bonaparte, je crois que les cas de capture rapportés par M. Nordmann demandent à être vérifiés, et je ne saurais admettre comme Européenne et se rencontrant dans le Midi de la Russie une espèce que nous recevons de l'Amérique du Nord. Au reste, jamais en Provence, où se rencontrent de passage tous les autres Aigles, nous n'avons rencontré cette espèce, non plus que

l'*Aq. heliaca.* La véritable patrie de ce dernier semblerait être l'Egypte d'où M. Clot-Bey l'a souvent envoyé à divers Musées de l'Europe.

— Espèce 21. *Elanus furcatus.* Cet oiseau se trouvant dans le même cas que l'espèce précédente, je mettrais volontiers un point de doute après son nom.

— Espèce 28. *Nisus major.* Il eut été difficile à l'auteur de la critique du livre de M. Degland de laisser passer une épithète aussi peu heureuse que celle de *Major* pour désigner un *Nisus* inférieur en taille au *Nisus Palumbarius.* Mais, en revanche, j'approuve vivement le point de doute qui suit son nom, et je me demande si réellement M. Degland a pu croire *la tailleplus grande* de cet oiseau, un caractère suffisant pour en faire une espèce ; en admettant qu'ici comme chez tous les oiseaux de proie, il y ait des individus plus grands que d'autres, ce caractère suffirait tout au plus, joint à des études de mœurs, pour faire une variété locale. Comment se fait-il donc qu'un caractère qui tout-à-l'heure, chez les Gypaëtes, n'était pas suffisant pour établir deux races, le soit ici pour faire une espèce ?

— Espèce 33. *Falco sacer.* Cette belle espèce admise aujourd'hui parmi les oiseaux d'Europe, habite les régions tempérées et méridionales de l'Europe Orientale ; nous l'avons eue à Marseille, provenant d'Egypte, où elle paraît être assez abondante. Le jeune, dont je possède un individu, ressemblerait

un peu au jeune âge du Faucon-pèlerin, mais il s'en distingue par les teintes généralement plus fauves, par la disposition des taches en forme de fer de lance ; par sa moustache moins étendue ; enfin par sa taille. . . . . J'ai eu, venant d'Egypte aussi, deux sujets qui auraient pu se rapporter au Lanier ; mais l'un, adulte, en différait par la disposition des taches, et l'autre, jeune, par un doigt médian beaucoup plus allongé. J'ai vivement regretté de n'avoir pas vu donner la description de *l'Alphanet*, du Musée de Leyde, qui aurait pu nous aider dans l'étude de ces individus.

Espèce 37. *Falco Eleonoræ*. Le Faucon Eléonore, que l'on n'avait jusqu'à ce jour rencontré qu'en Sardaigne et en Italie, a été tué trois fois dans les environs de Marseille. L'un fait partie de la jolie collection de notre ami M. Arquier, un autre est au Musée de la ville, le troisième est entre des mains profanes. Tous trois diffèrent considérablement des individus rapportés de Sardaigne, mais c'est peut-être à l'âge seul qu'est due cette différence, car celui que représente M. Ch. Bonaparte dans sa Faune Italienne, serait un passage entre les jeunes reçus de Sardaigne et ceux tués ici, dont la couleur plus sombre, passait presque au noir.

J'ai vu aussi rayer avec plaisir du catalogue européen le *F. Concolore*, soit qu'il ait été confondu avec celui qui nous occupe, soit que sa description se rattachât à une espèce tout à fait étrangère.

Famille III. — Strigidæ.

Pour faire à M. Degland le reproche de n'avoir pas admis autant de genres qu'il y a d'espèces dans la famille des *Strigidæ*, il faudrait qu'il y eût quelque chose de certain, quelque chose de constant dans les indications que présentent les caractères sur lesquels on s'appuie pour établir les genres et les familles ; il faudrait qu'on pût limiter d'une manière fixe les caractères de la famille, ceux du genre, ceux de l'espèce. Alors seulement on pourrait s'entendre, alors on pourrait avec raison accuser quelqu'un d'avoir manqué à la règle. Mais tant qu'il n'en sera pas ainsi, tant que les classifications dites naturelles, dépendront de la manière de voir de tels ou tels individus, on ne pourra faire à quelqu'un le reproche d'avoir un goût différent du sien, et de marcher dans une voie qu'il croit naturelle. Lui crier casse-cou ! ce serait peut-être l'arrêter sans lui montrer le danger..... Il est certain qu'on n'est pas obligé de faire autant de genres que d'espèces, pour être clair, surtout pour être compris.

Que M. Ch. Bonaparte eut reproché à l'auteur l'ordre dans lequel il a placé ses Chouettes, rien de mieux, car si la méthode naturelle se refuse la plupart du temps à entrer dans nos cadres systématiques, elle n'empêchera jamais de placer les espèces les unes à la suite des autres, en observant autant que possible

une subordination des caractères. Là peut bien exister une faute dans l'ouvrage de M. Degland, mais je ne saurais jamais trop louer une sage modération dans l'adoption de genres trop nombreux.

Au milieu de sa critique, M. Ch. Bonaparte ne peut s'empêcher de convenir que M. Degland a fait le contraire de ce que font bien des hommes, qu'il a mieux agi que parlé, et que sa détermination des espèces est parfaite. Cela prouve au moins que tout en n'admettant pas, ainsi que Temminck, tant de genres nouveaux, l'auteur a parfaitement su apprécier les rapports naturels et se passer de divisions inutiles.

Cependant, la critique le poursuit encore dans les espèces, et mieux méritée, elle relève ici plusieurs erreurs échappées à la plume de M. Degland. J'ajouterai seulement, au sujet de la *Strix Flammea*, que cet oiseau, quoique à peu près sédentaire en Europe, émigre cependant en automne des régions froides vers les régions tempérées. Mais il y a loin de là à l'opinion de M. Marcel de Serres qui en a fait dans son travail sur les Migrations, un oiseau cosmopolite. Si M. Marcel de Serres avait eu entre les mains quelques individus exotiques, il se serait assuré qu'il y avait non seulement diverses races, mais aussi diverses espèces, exactement comme chez la *Bécasse* qu'il place dans la même catégorie.

ESPÈCE 68. — *Cuculus americanus*. *Le Cuculus americanus*, nous dit M. Ch. Bonaparte, *n'est pas plus*

un oiseau d'Europe q u'un véritable Coucou. La première de ces deux questions est douteuse en effet, et demande de nouvelles observations. Je ne puis donc m'empêcher de signaler ici les deux captures faites dans le Var par M. Arquier, d'un oiseau qni semblerait être un jeune de l'espèce qui nous occupe. Malheureusement, les auteurs ne nous donnent pas la livrée du jeune âge.

Au mois de septembre 1849, M. Arquier tua lui-même, à quelques jours d'intervalle et dans la même localité, deux Coucous, qui, par leur taille, ne dépassaient pas la grosseur d'une petite grive; leur livrée était celle du jeune *Coucou gris.* La taille de ces deux oiseaux frappa notre jeune Ornithologiste qui s'empressa de les préparer et d'en orner sa collection. Nous avons pu les voir chez lui, et plus on les examine, plus le jugement que l'on aurait envie de porter reste incertain. Il serait en effet difficile de tirer une conclusion quelconque de ce fait : le *Coucou gris*, si commun chez nous, ne s'est jamais présenté avec une taille aussi exigue. Les tarses dénudés, de couleur grise, plus longs et plus grèles qu'ils ne devraient l'être, sembleraient rapprocher cet oiseau du *C. americanus.* Je crois cependant prudent de laisser jusqu'à nouvel ordre tout jugement en suspens, et si j'ai signalé le fait, ce n'est que dans le but d'éveiller l'attention des Ornithologistes sur cette question.

— Genre xix. *Loxia.* Le Loxia observé en Allemagne,

et que Bremh a nommé *Loxia rubrifasciata*, est-il une espèce ou une variété locale?.....

— Genre xx. *Pyrrhula.* La remarque que fait M. Ch. Bonaparte au sujet de ce genre, est celle que nous fîmes tous en lisant le livre de M. Degland. L'auteur a fait entrer dans ce genre, d'après la forme seule du bec, les oiseaux les plus disparates, et qui étaient tout aussi bien dans le genre d'où il est allé les tirer. Les *Serins* principalement ne sauraient rester en pareille compagnie. Je regrette surtout d'avoir à faire ici à M. Degland le reproche contre lequel je le croyais en garde : avec un nombre de *genres* aussi considérable, M. Ch. Bonaparte eut été plus rationnel et plus méthodique, en établissant au moins deux ou trois *sous-familles.*

— Espèce 75. *Pyrrhula Githaginea.* Ce Bouvreuil commun à Malte, dans l'Italie méridionale, à Tunis, et surtout en Egypte, n'a plus été rencontré en Provence depuis Pol. Roux, pas plus que le *Dur-bec* que cet auteur ne cite que sur *le dire* d'un chasseur digne de foi. Or, *le chasseur digne de foi*, est une espèce plus rare encore que le Bouvreuil-Githagine.

— Espèce 82. *Chlorospiza incerta.* M. Degland dans la dernière lettre qu'il m'adresse, confesse au sujet de cet oiseau, une erreur dans laquelle il aurait été conduit, dit-il, par la figure que donne Pol. Roux du *Gros-bec* incertain. Cette planche est cependant irréprochable, elle représente une femelle ou

un mâle jeune. M. Degland avoue que l'oiseau qu'il a eu le 17 septembre 1849, n'était qu'une livrée d'automne du *P. Erythrina*..... Après cet aveu, l'auteur rendrait à cet oiseau sa place auprès de notre *Verdier* avec lequel il a la plus grande analogie.

Cet oiseau dont les migrations sont régulières dans le Midi de la France, s'y présente tous les ans, mais en petit nombre ; c'est au mois d'août et de septembre qu'il nous visite, ordinairement par paires. L'œuf que M. Bosonnier obtint d'une vieille femelle nourrie en cage, fait, rapporté par M. Ch. Bonaparte dans sa *Fauna Italica*, et faussement attribué par M. Gerbe au marquis Durazzo, était d'un gris bleuâtre sans aucune tache (*Azzuro verdognolo senza macchiè*).

— Espèce 84. *Passer Italiæ*. Est-ce une espèce, est-ce une race ? Combien n'a-t-on pas fait d'espèces avec des caractères bien moins importants !..... Cet oiseau moins commun chez nous qu'on a bien voulu le dire, nous visite quelquefois au mois d'octobre. Le désir de le rencontrer m'a bien souvent fait acheter de jeunes *moineaux ordinaires* que je ne reconnaissais qu'après un long séjour en cage. Je n'ai rencontré que deux fois le véritable *Passer Italiæ*. Quant au *Gros-bec espagnol*, depuis Pol. Roux, on ne l'a plus rencontré en Provence.

Genres xxvi et xxvii. Voici maintenant M. Ch. Bonaparte prenant M. Degland en flagrant délit d'ultrà subdivisions, au sujet des genres *Cannabina* et *Linaria*.

Ce n'est certes pas moi qui prendrai la défense de M. Degland ; mais avouons cependant que si l'auteur de ces deux genres, s'est mis ici une paille dans l'œil, M. Ch. Bonaparte en lui reprochant cet excès, aurait bien dû sentir au moins une poutre dans le sien.

Genre xxviii. *Emberiza*. En revanche, M. Degland, comme Temminck, ne fait qu'un genre de tous les *Bruants*. Les caractères qui distinguent ce genre de tous ceux de la famille des *Fringilles* leur sont propres, et en cela l'auteur a raison. Les Bruants forment un genre naturel, susceptible tout au plus d'un ou deux groupes à l'usage particulier des savants. Mais M. Ch. Bonaparte ne pardonnera pas cela !... Je crains aussi que M. Barthélemy ne partage pas cette manière de voir, lui qui a banni de ce genre notre *Emb. Pyrrhuloïdes* pour en faire un *Gros-bec*, s'appuyant sur une prétendue absence du tubercule palatin. Michaëlles fut plus près de la vérité quand il le nomma *Emb. Intermedia*, vu qu'il ne constatait qu'une simple race.

Je crois cependant prudent de se tenir dans une juste réserve ; et sans adopter, au sujet de cet oiseau, sa réunion aux *Emb. Schœniculus* et *Emb. Pyrrhuloïdes* (d'Italie), pour en faire une seule espèce et trois races, il serait certainement plus rationnel de voir dans ces deux derniers, qui ne se ressemblent que fort peu, deux espèces bien distinctes, tandis que l'*Intermedia de Michaelles* serait une race, ou peut-être un hybride.

Cet oiseau habite les marais de la Provence où il est sédentaire ; jamais il ne s'en écarte au mois d'octobre comme les autres Bruants pour venir se faire tuer par nos chasseurs, tandis qu'on rencontre quelquefois, très rarement, le *Pyrrhuloïdes* avec son énorme bec. Il resterait donc à savoir si cet *Intermedia* est une race ou un hybride. Il faudrait, pour résoudre cette question, avoir étudié comment s'effectuent sur divers points les migrations du *Schœniculus*, et du *Pyrrhuloïdes*; et si le fait de deux ou trois captures de ce dernier dans une localité où a lieu tous les ans un passage assez abondant de *Schœniculus*, pouvait nous donner quelques indications, je serais heureux en m'appuyant sur la similitude de notre climat avec celui d'Italie, de rapprocher ce fait de quelques autres déjà bien observés, pour établir en principe cette loi qui préside à la formation des hybrides.

Tout le monde sait avec qu'elle facilité l'homme est arrivé à obtenir, en domesticité, les variétés les plus extraordinaires par les rapprochements les plus monstrueux. Cette influence de l'homme sur des espèces qu'il avait soumises, et qu'il a pu modifier selon son gré, selon ses besoins, s'explique facilement quand on songe à toute la puissance de cet instinct de la reproduction. Mais en même temps, il ne fallait rien moins qu'une volonté humaine, pour que l'animal surmontât sa répugnance naturelle, et violât la loi sur laquelle la nature a fait reposer la conservation de l'espèce.

On ne peut aujourd'hui mettre en doute la possibilité de semblables rapprochements chez les animaux en état de liberté; les faits observés sont trop nombreux, chez les oiseaux et chez les Mammifères. Cependant ce phénomène se comprend plutôt chez les premiers que chez ceux-ci. Les Mammifères vivent pour la plupart en troupes plus ou moins considérables, et ne quittent que très rarement les localités qui les ont vus naître. Les migrations qui ne s'effectuent que sous l'influence de causes exceptionnelles, sont, dans cette classe, fort rares, et toujours moins lointaines que celles des oiseaux et des poissons. Il est donc très probable que le moment du rût venu, tout Mammifère mâle rencontre une femelle de son espèce, pour se livrer en paix à l'acte de la reproduction. Mais il n'en sera pas de même pour les oiseaux que leurs mœurs et leur organisation font se déplacer et entreprendre de fort longs voyages. Le but, le terme de ces voyages, dont le besoin se fait sentir chez toutes les espèces sans exception, varie cependant chez chacune d'elles. Les unes s'arrêtent dans les climats tempérés, les autres poussent plus ou moins loin dans les climats extrêmes; chaque espèce a pour ainsi dire une zône qui lui est propre, et qu'elle ne dépasse qu'accidentellement. Eh bien! supposez ce fait, bien admissible d'ailleurs, d'un individu mâle égaré dans une localité où ne se rencontre aucun individu femelle de son espèce; ou bien d'un couple arrêté dans un pays qui, sans être le

le lieu d'élection habituel de son espèce, lui convenait cependant pour la nidification; l'un des membres, par une cause quelconque, meurt ou disparaît, et l'autre se trouve seul en face de ce puissant instinct de la reproduction, dans toute sa brillante ardeur. Cette répugnance instinctive qui fait la distinction des espèces, qui en est la sauvegarde, se trouve vaincue, et le rapprochement a lieu avec un oiseau dont les rapports ne sont pas trop éloignés :

L'Hybride en est le résultat.

Il était évident à *priori* qu'il fallait pour que ce rapprochement eût lieu, que l'animal se trouvât placé dans des conditions tout-à-fait exceptionnelles, et c'est aussi l'opinion que les faits sont venus confirmer. Tous les cas d'hybridation que j'ai pu observer, se sont montrés dans les mêmes conditions, c'est-à-dire entre deux espèces dont l'une était rare ou peu répandue, et l'autre commune. Voici d'ailleurs les faits tels qu'ils se sont présentés, ils parlent plus haut que toutes les théories :

1° Je possède un hybride entre le *Bruant jaune* et le *Bruant couronne lactée.*

2° Tout le monde connaît le *Merle azuré* de Crespon qui est le produit d'un *Merle bleu* et d'un *Merle de Roche*, trouvé dans une localité où le merle de roche est fort commun (environs de Montpellier), tandis que le Merle bleu ne s'y montre qu'exceptionnellement.

3° Le fameux *Anas purpureo-viridis* de Schinz,

n'est-t-il pas un métis du *Moschata* originaire de la Guyanne et du Brésil, trouvé accidentellement en Europe, et de *l'Anas Boschas* (Canard sauvage) ?

4° Le Canard dont je parle plus loin et dont nous comptons plusieurs captures, est un hybride du *Milouin* et du *Nyroca*.

5° L'Aigle que j'ai décrit sous le nom d'*Aigle de Sainte-Victoire*, ne pourrait-il pas être un hybride ?

6o Enfin le Bruant qui nous occupe et que j'ai trop longtemps abandonné, ce Bruant que Michaëlles nomma d'après ses caractères mixtes, *Intermedia*, ne viendrait-il pas augmenter encore ce nombre d'exemples ? (1)

Cette opinion sur la loi qui préside à la formation des hybrides, déduction logique en théorie, ne sera plus une simple hypothèse si les exemples que je cite à l'appui sont des faits bien étudiés. Une observation soutenue pourra seule, au reste, fournir les lumières nécessaires pour la solution d'un problème que je n'ai fait que toucher ici, laissant à d'autres le soin de mieux étudier ce qui se passe, et au temps celui de fournir de nouveaux matériaux.

— Espèce 103. *Emb. Esclavonicus*. M. Ch. Bonaparte

(1) Je n'ai fait que citer ici quelques exemples où l'hybridation était évidente, mais il en est d'autres pour lesquels le degré de certitude est moindre ; je n'aurais pu les mettre en avant qu'avec hésitation, j'ai naturellement préféré les laisser de côté.

en rappelant que le certain *Emb. Bonaparti* de Barthélemy, n'était qu'une femelle de l'*Emb. Pythiornus*, aurait eu entièrement raison, si M. Barthélemy n'avait constaté avoir eu affaire à un jeune mâle. Nous devons en même temps regretter que ce sujet soit resté entre des mains profanes où il sera sans profit pour la science. Depuis lors, cet oiseau a été pris plusieurs fois en Provence, à divers âges, et j'ai cité précédemment un hybride fort remarquable, produit de cette espèce et d'un Bruant jaune.

— Espèce 110. *Emb. Fucata*. C'est pour cette espèce surtout que fourmillent les erreurs de synonymie dans le livre qui nous occupe ! . . . . . Dans une de mes lettres, je soumis à M. Degland un dessin exact des jeunes auréoles que nous avons eu l'occasion de nous procurer à diverses époques, et dont nous avons pu observer tous les passages, toutes les livrées, en le priant d'effacer enfin du catalogue Ornithologique ce malencontreux nom de *Gavoué* sous lequel on a décrit jusqu'à ce jour un oiseau que personne n'avait revu depuis Buffon. D'après ce dessin, M. Degland reconnaît avec nous (1) que ce prétendu *Gavoué* n'était qu'un jeune du *Bruant Auréole* (Emb. Aureola). Mais tout en détruisant ce nom français, comme simple synonyme, l'auteur conserve l'oiseau qu'il a décrit sous le nom de *B. peint* (E. fucata). . . . . J'avais aussi envoyé à

(1) C'est dans une lettre en réponse à la mienne que l'auteur fait cette correction.

M. Degland un *Mitilène* et un *Rustique* à l'appui de la synonymie telle que je lui proposais de la rétablir. Dans sa réponse, je l'ai vu avec plaisir revenir d'une partie de ses erreurs, mais la synonymie, telle qu'il la comprend aujourd'hui, est encore loin de me satisfaire. Il ne m'a pas été cependant difficile de reconnaître d'où provenait cette divergence d'opinions. M. Degland après mûr examen, croit devoir conserver les quatre espèces, telles que les voici :

B. Mitilène. — E. *lesbia*. Gm. Bp.
B. Rustique.— E. *rustica*. Pall.
B. Peint. — E. *fucata*. Pall. *provincialis* Gm.
B. Nain. — E. *pusilla*. Pall. Schl. Bp.

Il est bien évident que si M. Degland conserve son *E. Fucata*, espèce originaire du Japon, et que M. Ch. Bonaparte n'admet qu'avec un point de doute, il est évident, dis-je, qu'il sera obligé de conserver à cet oiseau une synonymie quelconque, et cette synonymie est formée en partie aux dépens de l'*E. lesbia*. C'est ainsi qu'il est certain pour moi que la description si exacte de Temminck, *Man. Ornith.* 1re *partie*, *page* 317, *et* 3me *partie*, *page* 235, se rapporte au *Bruant mitilène*. Il est non moins évident que la *fig.* 2 *de la pl.* 6 *de la Fauna Italica de Ch. Bp.* représente encore le même oiseau puisqu'il a sur la tête cette raie rousse caractéristique, comme nous le montre la *fig.* 2 de cette même planche reproduite par le marquis Durazzo dans sa *Faune Lygurienne*.

Il me reste à conclure de là, avec M. Ch. Bonaparte, que l'*Emb. fucata* doit être rayé de la liste des oiseaux d'Europe.

Je ne puis me prononcer au sujet de la 4me espèce *Emb. Pusilla*, que je ne connais pas, et que M. Degland me dit être *le Rustique en petit*. Si c'est un *Rustique* en petit, l'auteur aurait pu mettre mieux qu'un point de doute après le synonyme qu'il lui donne : *Emb. Durazzi fig.* 1 ? dont il a déjà fait un mitilène, et qui certes n'a jamais été un *Emb. rustica.*

Il n'y a donc en réalité d'évidemment distinctes pour moi, que deux espèces : le *Bruant Mitilène* et le *Bruant Rustique* , avec une synonymie peut-être incomplète, car je n'avais pas entre les mains tous les auteurs à consulter. La voici cependant telle que mes moyens me permettent de l'établir :

Bruant Mitilène. — Imberiza lesbia (Gm.)

Synonymie. — Mitilène de Provence ; Buffon *pl. color.* 656, *fig.* 2.—Emb. lesbia; Gm. Bp. Temminck, *man Ornith.* 1re *partie p.* 317, *et* 3me *partie p.* 235. —Emb. Durazzi ; Ch. Bp. *Faune Ital. pl.* 6 *fig.* 1 *et* 2. Durazzo, *Faune ligur. fig.* 1 *et* 2.

Bruant Rustique. — Emberiza rustica (Pallas).

Synonymie. — Emberiza rustica ; Pallas , Keys et Blasi, Ch. Bp. — Emberiza lesbia; Calvi. — Emberiza borealis ; Zetterst.

Famille VII. — Paridœ.

M. Ch. Bonaparte aimerait assez le rapprochement des Roitelets avec les Parides; *mais que faire*, dit-il, *des Pouillots et des genres intermédiaires de l'Asie centrale* ?

Les caractères sur lesquels s'est appuié M. Degland pour rapprocher les *Roitelets* des *Mésanges* sont naturels, et cette place convient mieux à ces oiseaux, qu'une remorque forcée à la suite des *Bec-fins*. Maintenant, si les *Pouillots* nous embarrassent , ce ne sera pas une raison pour ne pas effectuer ce rapprochement. Cette vérité reconnue ici , et jointe à tant d'autres exemples prouve une chose, c'est qu'il sera toujours impossible d'arriver à une méthode naturelle, telle que l'entendent nos auteurs ; que les espèces se refuseront toujours à entrer dans les petites divisions de leurs cadres systématiques ; qu'en un mot, cette formule d'une admiration un peu enthousiaste, *natura non facit saltus* ! ne sera plus vraie, si l'on pousse trop loin, c'est-à-dire hors de ses limites naturelles, cette malheureuse nécessité des divisions.

Famille VIII. — Corvidœ.

Le rapprochement de cette famille de la précédente vient encore à l'appui de ce que je dis. Toutes les branches des sciences naturelles en sont aujourd'hui

là; celà est triste sans doute, mais on peut se consoler en songeant que la chose a bien aussi son bon côté, puisqu'elle laissera toujours quelque chose à faire, et que la recherche d'un problème insoluble, sera toujours un aliment nouveau à l'esprit remuant de nos futurs classificateurs.

Famille XI. — Hirundinidœ.

Le reproche d'avoir compris dans une même famille, les *Caprimulgides*, les *Cypselides* et les *Hirundinides*, est-il bien fondé ? M. Degland est-il plus blâmable d'avoir rapproché les Engoulevents des Hirondelles, que M. Ch. Bonaparte d'avoir séparé les Martinets de ces dernières ? En d'autres termes, les raisons qui ont guidé M. Degland dans la réunion de ces trois genres en une seule famille, sont-elles plus mauvaises que celles qui ont fait placer à M. Ch. Bonaparte les Engoulevents après les Chouettes, par celà seul que les unes comme les autres ont des mœurs nocturnes; lui qui rejetait plus haut la division des rapaces en *Diurnes* et *Nocturnes* ! Et ensuite, peut-on éloigner ainsi les Martinets des Hirondelles, pour aller les classer après les Engoulevents tout à côté des Chouettes? N'est-ce pas là ce qu'on peut appeler *révolutionner* la science ? (Le mot n'est pas de moi !)

— Après avoir rayé, avec juste raison, de notre

catalogue européen l'*Hirundo purpurea*, après avoir adopté, peut-être à tort, l'*Hirundo boissonneau* de Temminck, M. Ch. Bonaparte nous indique enfin l'Abyssinie comme la véritable patrie de l'H. rufula qui nous visite quelquefois. Cette jolie espèce que nous n'avons jamais eu le bonheur de rencontrer à Marseille, se montrerait tous les ans dans le département de Vaucluse, d'après les renseignements que vient de me donner M. Lunel, qui a été assez heureux pour s'en procurer un nid; les œufs étaient blancs, recouverts de très petits points rougeâtres, dont la réunion formait une zône au gros bout.

— Genre xlii. *Caprimulgus*. Il est inutile de dire que l'*Engoulevent à queue étagée*, (C. climacurus), n'a jamais été observé en Provence. En revanche, depuis quelques années surtout, le *C. ruficollis* s'y montre assez fréquemment. La dernière capture fut faite par un charretier qui tua cet oiseau d'un coup de fouet au moment où il traversait la grande route, dans les environs de la ville.

— Espèce 167. *Muscicapa parva*. Je dois faire observer que cet oiseau n'a été trouvé qu'une seule fois dans le Midi de la France. Le fait cité par M. P. Gervais et rapporté par M. Gerbe, fait allusion à la capture déjà connue qui eut lieu dans le jardin des plantes d'Avignon.

Famille XIV. — Alaudidæ.

Si toutes les familles étaient aussi naturelles que celle-ci, la classification serait quelque chose, je ne dis pas de trop facile, mais de trop agréable.....

Je ne vois pas pourquoi l'on se refuserait à admettre l'*Al. cantarella* de Ch. Bonaparte; mais simplement comme race!.....

J'ai été tout aussi étonné que qui que ce soit de voir M. Degland ne pas seulement faire mention de l'*Al. montana* de M. Crespon. J'espérais que notre excellent ami l'abbé Caire aurait été plus communicatif avec lui qu'avec moi; car mes nombreuses questions au sujet de cette prétendue espèce, sont toujours restées sans réponse, et ce silence est encore aujourd'hui une énigme pour moi.

J'ai cependant vu, dans la collection de M. Crespon l'individu qui a servi de type à l'auteur, et j'ai pu me convaincre, au premier coup-d'œil, que ce n'était qu'une simple variété noire, qu'un mélanisme accidentel de l'*Al. arvensis.* Si M. Caire, comme je le présume, n'a pas un nombre raisonnable d'individus semblables, il n'y a pas lieu à en faire même une race. Aussi, est-ce peut être par charité chrétienne pour leur confrère de Nîmes, que M. Caire et M. Degland ont laissé dans l'oubli une faute dans le genre de celle dont s'était déjà rendu coupable l'auteur du *Merle azuré.*

— L'*Al. Isabellina* doit être aussi fort commune en Egypte d'où nous en avons reçu de nombreuses dépouilles.

— Quant à l'*Al. Dupontii*, que l'on cite comme se trouvant en Provence d'après Pol. Roux, il ne nous a jamais été donné de la rencontrer, et il est difficile d'admettre qu'un oiseau aussi remarquable puisse passer inaperçu. Pol. Roux, qui n'aimait pas, à ce qu'il paraît, à se compromettre, ne cite cette espèce, comme toutes les espèces douteuses que sur des *on dit*; de telle sorte que la faute ne retombe en réalité que sur ceux qui ont cité après lui.

— Espèce 189. *Anthus Cervinus.* Je ne suis pas ici de l'avis de MM. Schelœgel et Nordmann au sujet du *Pipi à gorge rousse.* Je crois que le caractère seul de la livrée de printemps suffirait pour en faire une espèce bien distincte : au reste, cet oiseau, quoique rare, est tous les ans de passage chez nous; et je me le suis procuré à Montpellier, où M. Lunel s'est aussi procuré ses œufs, qui diffèrent beaucoup de ceux de l'*Anthus pratensis.* Quelqu'insignifiante que soit une description d'œufs, vu que les mots ne peuvent que donner une bien faible idée de la chose, je dirai, pour faire comme les auteurs, que les œufs de cet oiseau sont plus allongés que ceux du *Pipi des prés*, qu'ils sont blancs et entièrement recouverts de points rougeâtres très rapprochés et comme effacés.

Les *puissants motifs* qui font regarder cette espèce

par M. Degland comme une simple variété locale, sont tout simplement l'opinion de M. Nordmann et celle de M. Schlœgel. L'autorité de ces deux auteurs, doit être en effet une raison; mais, outre que ce n'est pas seulement par les teintes de la poitrine et de la gorge que cet oiseau diffère, il y a dans le fait de ses migrations et dans celui de sa reproduction dans différentes localités, deux *puissants motifs* pour le regarder comme espèce distincte. En France, il est évident que sa reproduction est exceptionnelle, mais en Egypte elle paraît être assez commune, car M. le docteur Verdot en rapporta de nombreuses dépouilles en livrée de printemps (1). La Russie méridionale, l'Egypte, la France, voilà déjà trois points! La reproduction dans les deux premiers ne peut s'effectuer que sur une grande échelle. Qu'est-ce donc qu'une variété locale, qui se trouve et se reproduit un peu partout? L'influence de la localité ne peut s'exercer que dans un espace très restreint. Du moment où les individus sont ainsi répandus, les raisons qui pouvaient en faire une variété locale n'existent plus, car à la première ou à la seconde génération ils doivent retourner au type.

— Espèce 196. *Motacilla flava*. C'est simplement sous le nom de races que M. Degland réunit à la Printanière les *Berg. de Ray*, *Berg. à tête grise* et *Berg. Mélanocéphale*. Si ma simple répugnance à ce sujet

(1) Celui que j'ai eu entre les mains, dans cette livrée, avait été tué près de Siout le 16 juin 1839.

ne peut rien prouver, je suis cependant heureux de ne pas être seul de mon avis, et je continuerai à faire de la *Berg. de Ray* et de la *Berg. Mélanocéphale* deux espèces distinctes de la *Printanière*; l'une et l'autre se rencontrent dans le Midi de la France. Quant à la *Berg à tête grise* que je ne connais pas, elle se montrerait quelquefois, m'a-t-on dit, aux Iles d'Hyères et à l'Ile Ste-Marguerite près de Cannes.

— Genre L. *Turdus*. Je ne pourrai rien ajouter à ce que M. Degland appelle l'*historique* des espèces qui composent ce genre, si ce n'est la présence accidentelle et fort rare de quelques-unes d'entr'elles en Provence. Les Turdus atrogularis, T. Naumanni, T. Migratorius et T. Withei, ce dernier conforme à la description du sujet tué à Metz (1), ont été pris chacun d'eux une fois seulement; c'est au Musée de notre ville que sont déposés ces précieux oiseaux. Le T. Pallidus semblerait plus commun, on en compte cinq ou six captures à Marseille ou dans ses environs. Celui que je possède dans ma collection fut pris vivant et vendu comme une femelle du Merle noir.

Je ne parlerai pas du *Merle azuré*. En lisant sa description, on serait tenté de croire que l'auteur n'en a fait une espèce que parcequ'il était convaincu que c'était un hybride.

(1) J'ai été surpris de ne pas trouver comme signe distinctif de cette espèce, l'exiguité de sa queue, ce caractère est assez important pour ne pas le passer sous silence.

— Espèce 211. *Iœos obscurus.*

« Mœurs, habitudes, régime et propagation inconnus. »

Cette lacune, jointe au désir de rendre hommage au savant modeste qu'une mort prématurée est venue arrêter au milieu de ses travaux, me fait un devoir de publier ici une de ces notes malheureusement trop rares, échappée au naufrage. Dans cette note écrite de sa main, le docteur Verdot donne quelques détails précieux sur cette espèce si peu connue. Je la transcris mot à mot.

« Son chant est varié et très agréable à entendre, » il est analogue à celui du jeune Rossignol, mais plus » fort quoique doux ; il prononce de temps en temps » les syllabes suivantes, sur un ton souvent varié : » hou-hu-hou-huou. — Cet oiseau se plaît dans les » lieux ombragés, au bord des ruisseaux, se tient » toujours sur les arbres, et saute de branche en bran- » che. Il chante très souvent pendant la journée, et » son chant fait sa perte, car le Naturaliste l'entend » de loin et va à sa poursuite. La première fois que » ses chants frappèrent mon oreille, je crus entendre » un jeune Rossignol s'essayant à ramager. Ces oiseaux » sont, comme les Fauvettes, réunis dans les lieux hu- » mides, au bord des eaux; leurs ailes arrondies comme » chez les Fauvettes, ont aussi cette petite plume » bâtarde qui se trouve directement sous la première » penne. — Longueur totale 7 pouces 1 ou 2 lignes,

» iris noir, ongles, pieds et bec noirs. J'en ai vu six
» le 14 mars 1839, dans la campagne de M. Drowetty,
» près Alexandrie, et j'ai eu le bonheur de les tuer
» tous les six le même jour. La femelle est sensible-
» ment moins noire que le mâle. Nourriture : vers, mouches et petits fruits. »

Cette simple description fait regretter à tout jamais que la mort n'ait pas donné le temps à Verdot de publier ses longues recherches pendant dix années passées en Egypte. Sa belle collection que des héritiers insouciants ont laissée devenir en grande partie la proie des larves, renfermait de véritables richesses perdues pour la science.

— Espèce 223. *Erithacus Philomela.* N'ayant jamais compris pourquoi l'on faisait du *Philomèle* et du *Rossignol* deux espèces, lorsqu'on refuse ce titre à tant d'autres oiseaux, j'en suis arrivé aujourd'hui à me demander si ma répugnance à les admettre, ne viendrait pas de ce que le *Philomèle* m'est probablement inconnu La coloration des œufs serait certes bien peu de chose pour ceux qui ont pu voir un grand nombre d'œufs de *Rossignols*.

En serait-il de même de la Rubiette de Caire, c'est-à-dire, cet oiseau constitue-t-il bien un espèce ? Ici au moins les œufs diffèrent ainsi que le plumage chez le mâle. Quoiqu'il en soit, c'est un de ces oiseaux qui demandent à être encore étudiés, et la science doit être heureuse de le voir entre les mains de l'observa-

teur consciencieux et plein de zèle dont il porte le nom.

—Espèce 227.—*Erithacus Calliope.* Un magnifique mâle tué dans le Var en Août 1835, fait partie de la misérable petite collection de la bibliothèque de Draguignan, confiée à la *négligence* de je ne sais qui. Peut-être même à l'heure qu'il est, n'existe-t-il pas plume sur plume de ce bel individu qui constitue avec celui que possède notre Musée les deux seules captures connues de cet oiseau, en France.

—Espèce 240. *Sylvia Melanocephalus.* Ce Bec-fin sédentaire dans notre Département, niche dans nos jardins sur les arbrisseaux les plus touffus. Sa ponte est de quatre ou cinq œufs de forme oblongue; sur un fond gris verdâtre sont distribuées de nombreuses petites taches d'un roux olivâtre, quelque fois également dispersées, mais le plus souvent réunies en plus grand nombre vers le gros bout. Cet œuf sera toujours reconnaissable par sa forme plus allongée que celle des autres Bec-fins.

Les jeunes avant la première mue, ne diffèrent presque pas des femelles adultes; la commissure du bec est d'un jaune livide.

— Espèce 241. *Sylvia Rüppelli.* J'ajouterai à la description de cette espèce : iris jaune chez le mâle et la femelle au printemps. Pieds d'un brun clair chez le mâle, presque jaunes chez la femelle. La femelle, à cette époque, sans avoir la tête noire, présente cepen-

dant une teinte très foncée surtout à la partie supérieure ; la gorge est blanche ; les parties inférieures d'un blanc gris, sont nuancées de rose sur la poitrine. Le mâle jeune présente toujours plus ou moins de noir à la gorge. (1).

— Espèce 255. *Calamoherpe palestris.* Disons au sujet de ce Bec-fin qui habite les hauteurs des Basses-Alpes, qu'il ne se trouve pas chez nous et encore moins dans la marécageuse Camargue. On peut être étonné de le voir cité par M. Crespon, mais l'auteur a eu soin de tout expliquer par ces mots : *elle diffère peu de l'Effarvatte avec laquelle il est facile de la confondre.*

Je dois citer à propos de cet oiseau un fait assez singulier : En 1848, un garde-chasse, un peu ornithologiste, m'apporta à Montpellier un nid et un oiseau pris dans le voisinage des marais. Cet homme après avoir trouvé le nid, ne reconnaissant pas les œufs qu'il contenait, voulut aussi avoir la femelle ; ce qui ne fut pas difficile. Je le vis arriver tout joyeux de sa trouvaille, et il me montra les deux pièces. Les œufs au nombre de cinq, ressemblaient assez à ceux de la Locustelle, mais ils étaient presque ronds et d'une teinte plus jaune. L'oiseau qui était une femelle, ressemblait beaucoup au Bec-fin à poitrine jaune, mais il y avait dans les teintes des parties supérieures, dans la queue et dans les tarses quelque

(1) Notes du docteur Verdot.

chose de particulier qui m'intriguait.... Je ne savais que penser ; quand un jour, parcourant l'*Ornithologie Provençale* de Pol Roux, je fus frappé par la vue de la figure de son *Bec-fin verderolle* dans lequel je reconnus mon oiseau de Montpellier. Il serait impossible de donner un dessin plus exact de l'individu que j'ai entre les mains, et qui n'est évidemment pas le Bec-fin verderolle. Le cri de cet oiseau différait aussi, puisque, l'ayant entendu sans pouvoir se rendre compte d'où venait la voix, mon chasseur crut entendre une *Mésange Rémiz*. Reconnaissant cependant que ce cri partait d'un buisson voisin, il laissa la femelle retourner à ses œufs et la tua presque dans son nid. Depuis lors toutes mes recherches ont été inutiles pour retrouver cet oiseau ; mais la figure de la planche 227 de Pol. Roux, jointe à l'observation des œufs qui ne peuvent se rapporter à aucune espèce voisine, sont deux raisons assez puissantes pour attirer l'attention sur un semblable fait.

Je n'ai pas osé rapporter cette espèce à l'Hypolaïs ambigu, *Hyp. Elaeica* de Lindermayer et de Gerbe qui m'est entièrement inconnu, par cette raison que les œufs, tels que les décrit M. Gerbe, ne ressemblent en rien à ceux que j'ai entre les mains ; et aussi parceque je n'ai pas trouvé dans la synonymie de cet oiseau, la Verderolle de Pol. Roux ; ce qui ne signifierait pas grand chose, puisque cet oiseau n'a été placé par M. Degland dans les synonymes d'aucune autre espèce.

Je laisse à nos auteurs le soin de méditer ce fait, et de résoudre une question pour laquelle mes moyens ont été insuffisants.

Espèce 256 (bis). *Sylvia Cetti.* « De temps immé-
» morial la Sylvia Cetti fait résonner, pendant toute
» l'année, de sa voix puissante les bords du Tibre,
» et il n'est pas probable qu'elle s'éloigne jamais,
» même en ces tristes conjonctures, des bords san-
» glants du fleuve roi. »

En d'autres termes, M. Ch. Bonaparte veut dire que la Sylvia Cetti est sédentaire dans la campagne de Rome..... Cela est possible, c'est même probable; mais ce qu'il y a de non moins certain, c'est qu'elle est de passage en Provence et dans le Languedoc où elle niche même; mais elle nous quitte au mois de septembre, pour ne reparaître qu'avec les premiers beaux jours.

— Espèce 264. *Cysticola Schœnicola.* J'ai vu, provenant du même nid, un œuf blanc, un œuf bleu, et un troisième d'un rose presque rouge. M. Ch. Bonaparte, si un semblable fait lui était tombé entre les mains, n'aurait pas manqué de faire à ce sujet quelque allusion politique.....

Espèce 274. *Merops persicus.* Nous recevons fréquemment cet oiseau d'Afrique. L'Egypte et le Sénégal nous envoient des individus qui présentent dans leur livrée des variétés de nuances qui ne sont nullement l'effet de l'âge. Ces variétés suffiraient bien pour en

faire au moins deux races. Les individus tués dans l'Hérault, ainsi que ceux de la Faune Italienne de Ch. Bonaparte, se rapporteraient aux individus qui nous viennent d'Egypte. Ce serait donc de ce point que s'effectueraient les passages accidentels de cette belle espèce dans nos contrées méridionales.

Famille XXIV. — Columbidæ.

Je crois que M. Degland a bien fait d'omettre les *Columba Ferrago, C. Fusca* et autres, par les mêmes raisons qui font reléguer par M. Ch. Bonaparte la *C. Migratoria* dans la liste des adjonctions.

Espèce 297. *Perdrix petrosa.* Je citerais bien le passage en Provence de la Perdrix Gambra, si je n'avais pas peur que l'individu rencontré par moi sur notre marché, et *tué d'un coup de feu,* ne provînt cependant de quelque basse-cour voisine.

— Espèce 301. *Turnix andalusicus.* La présence rare, il est vrai, mais bien constatée de cette espèce dans le Midi de la France, prouve sinon une migration régulière, au moins un déplacement accidentel. Sans trop ajouter foi au dire des chasseurs de la Crau qui prétendent que tous les ans, au mois de septembre, cet oiseau visite cette localité, il ne faut pas cependant nier son apparition, j'en connais pour mon compte quatre ou cinq captures.

M. Degland ne nous dit rien des mœurs, des habitudes et de la nourriture de cette espèce que des

observations toutes récentes tendraient à séparer des Gallinacés dont elle a cependant certains caractères. M. Barthélemy nous assure que son tube digestif serait celui d'un Echassier, et M. Levaillant lui aurait fait à ce sujet quelques confidences qui nous font attendre avec encore plus d'impatience la publication de cette Faune du Nord de l'Afrique que l'auteur vient de nous annoncer dans une petite brochure pleine d'intérêt, et dans laquelle cet oiseau aura tout naturellement sa place.

Famille XXX. — Charadridœ.

Sans être tout-à fait de l'avis de M. Ch. Bonaparte qui regarderait le genre *Cursorius* comme devant faire partie de cette famille, je ne puis qu'approuver ce qu'il dit plus loin de l'importance de certains caractères pour la division des familles..... Je crois en effet, dans ce cas-ci, plus rationnel de *recourir comme caractère représentatif à la forme des ailes, plutôt qu'à la présence ou absence d'un pouce, inutile d'ailleurs, et à peine visible.* Les Vanneaux avec leurs ailes amples et arrondies, les Pluviers à ailes étroites et pointues, à première rémige plus longue, etc..... forment deux groupes bien naturels ayant d'autres caractères non moins distinctifs.

Quant à la *Glaréole* qui, je suis obligé d'en convenir, mérite peut-être une famille à part, c'est rompre les affinités les plus naturelles que de l'intercaller entre les

Pluviers et les *Vanneaux*. M. Degland aurait pu être plus heureux dans le choix d'une place. Mais n'est-ce pas là un de ces oiseaux faits pour dérouter tous les classificateurs ; on peut être excusable de ne savoir qu'en faire.

— Espèce 306. *Pluvianus melanocephalus*. Je ne comprends pas encore comment M. Degland a pu se laisser aller à une pareille pensée, que l'oiseau décrit par Crespon devait être un Pluvian mélanocéphale. Quelque peu de confiance que l'on ait en M. Crespon, il n'était pas permis de supposer que l'auteur ait décrit sous le nom de *Vanneau* une espèce à trois doigts ; qu'il ait rapporté au *V. Villoteau* de l'expédition d'Egypte, une espèce que le même ouvrage représente un peu plus loin. Il n'est pas plus permis de supposer que M. Crespon en donnant la mesure de son oiseau ait dit 32 centimètres au lieu de 22. Au reste, en lisant la description assez médiocre de cet oiseau dans la *Faune méridionale*, il est impossible de ne pas reconnaître le *Vanellus Gregarius* femelle. M. Crespon est excusable d'avoir confondu l'individu qu'il avait entre les mains avec le *Vanneau Villateau*, mais nous ne pardonnerons pas à M. Degland d'avoir apporté une pareille confusion dans cette question, et introduit en Europe ce pauvre *Trochilus* d'Aristote, qui n'a pas songé à quitter les bords du Nil.

J'ai vu plusieurs fois ce Vanneau, aujourd'hui entre

les mains de M. Doumet, maire de Cette, et plus heureux en cela que ceux qui sont obligés de s'en rapporter à des descriptions, je n'ai jamais pu me méprendre sur son compte. Cet oiseau aurait été dessiné à Montpellier par M. P. Gervais, mais j'ai appris dernièrement que cette figure était encore enfouie dans les cartons de la Faculté des sciences, où elle attend une publication. Il était donc nécessaire de ne pas laisser exister plus long-temps cette erreur, et de donner enfin au *V. Gregarius*, comme synonyme, le *V. Villolotœi* de Crespon.

— Espèce 315. *Charadrius Spinosus.* Je puis à l'aide de quelques individus provenant d'Egypte, compléter la description de cette espèce dans ses divers âges :

Les femelles adultes ont une livrée identique à celle du mâle, les teintes seules sont sensiblement moins foncées ; la taille est la même.

Les jeunes avant la première mue, même en sortant de l'œuf, présentent une livrée qui se rapproche beaucoup de celle de l'adulte, cependant les couleurs sont moins nettement tranchées, tout ce qui est blanc chez l'adulte est aussi d'un blanc pur chez le jeune, mais l'éclat des plumes noires est terni chez lui par la couleur grise de leur extrémité ; c'est ainsi que cette ligne noire de la gorge, l'abdomen et la tête sont d'une couleur noirâtre entremêlée de gris sale. Cette dernière surtout présente cette nuance à sa partie supérieure,

tandis qu'une bande d'un noir déjà profond limite l'occiput et remonte au dessus des yeux pour s'y confondre avec le reste. Le manteau, uniforme aussi chez l'adulte, est ici d'un gris douteux sali par des teintes jaunâtres : tarses et bec brunâtres, ce dernier noir à la pointe ; iris brun foncé.

Cette espèce n'a jamais été rencontrée dans le midi de la France.

Familles XXXI et XXXII. Gruidœ et Ardeidœ.

N'est-ce pas à propos de ces deux familles que l'on aurait dû se tenir surtout en garde contre certaines évasions des ménageries et des jardins zoologiques. Une juste réserve ne saurait être blâmable, car il est prudent et convenable de ne pas faire rire aux dépens de la science les directeurs de ces divers établissements.

—Espèce 348. *Limosa Cinerea.* Un magnifique individu de cette espèce tué dans les environs de Montpellier faisait partie de la belle collection de M. Lebrun. Bien reconnaissable à son bec retroussé et à ses tarses courts, le sujet dont je parle, devait être, autant que mes souvenirs peuvent me le rappeler, une livrée d'Automne, ou un jeune-âge.

— Genre xcix. *Scolopax.* Il ne pouvait pas manquer de régner de l'obscurité et même de la confusion dans un genre dont les espèces sont si peu connues, et si difficiles à bien déterminer. Il en sera fatalement

ainsi, tant que l'on n'aura pas, non seulement étudié mais résolu la question de l'influence des climats sur les animaux, c'est-à-dire la question des migrations en même temps que celle des races. Le jour où par des études comparatives sur un grand nombre d'individus on sera arrivé à distinguer ce qui est espèce de ce qui est race, ce jour-là seulement l'Ornithologie sera en voie de progrès ; et l'on ne verra plus alors *couronner des Mémoires* qui auront leurs conclusions tirées de faits dont l'inexactitude aura été prouvée.

Famille XXXVII. Phœnicopteridæ.

J'ai de la peine à comprendre comment M. Degland qui convient que les *Phœnicoptères* lient les Echassiers aux Palmipèdes, et qui reconnaît que ces oiseaux sont plutôt des Palmipèdes que des Echassiers, je ne comprends pas, dis-je, que M. Degland les ait placés avant les Echassiers macrodactyles. Il était évident que si l'auteur craignait de placer un Palmipède à formes si élancées à côté de ses Mouettes, il n'avait qu'à ne pas intervertir l'ordre établi, et à placer en tête des Palmipèdes le cygne au long cou, dont les formes si gracieuses, tant qu'il est sur l'eau, rappellent en quelque sorte les poëtiques conceptions de la Mythologie à l'endroit des Sirènes.

— Espèce 391. *Fulica cristata.* La présence accidentelle de cette Foulque dans le Midi de la France

a été constatée par un très-petit nombre de captures. Il n'y a donc rien de régulier dans les migrations de cette espèce ; c'est encore un oiseau essentiellement erratique. (1)

(1) Ce problème de l'*Erratisme*, généralement regardé comme insoluble, se présente cependant à nous depuis assez longtemps et dans des conditions si différentes, qu'il a fallu mettre beaucoup de mauvaise volonté pour ne pas apercevoir au premier coup-d'œil quelles sont les causes auxquelles obéissent certaines espèces quand elles se déplacent accidentellement. Le problème est sans doute complexe, mais c'est précisément par la diversité des circonstances qu'il se trouve simplifié. L'observation des faits, tels qu'ils se présentent, nous a donné les indications nécessaires, et il ne devrait plus rien y avoir de mystérieux dans un phénomène que la nature nous dévoile chaque jour ; l'étude des mœurs de ces espèces Erratiques suffisait pour tout expliquer.

C'est donc par l'observation seule des faits que je crois pouvoir établir trois causes seulement à ce phénomène, dans lequel l'instinct des migrations, tel que nous le concevons, ne peut avoir aucune part. Ces causes les voici : 1° *Causes atmosphériques* ; 2° *Nourriture* ; 3° *Contagion de l'exemple*.

Les causes atmosphériques, et en première ligne les coups de vent, ne peuvent exercer une influence que sur les oiseaux essentiellement aquatiques, les grands voiliers ; c'est-à-dire sur les espèces esposées à l'action continue des courants. C'est ainsi que l'Albatros, et tant d'autres, visitent quelquefois nos côtes de l'Océan Mais cette cause ne peut agir sur les espèces des autres ordres, car il leur serait trop facile de s'y soustraire en se reposant sur le sol ; nous savons ensuite que jamais, sur le continent, les vents n'ont la durée qu'ils ont en mer, ni une direction aussi constante.

Comme exemples de l'influence de la seconde cause, je citerai presque tous les Insectivores et surtout le Martin Roselin. Il est aujourd'hui évident pour nous que c'est en se lançant à la poursuite des émigrations de sauterelles que cet oiseau nous arrive quelquefois en si grand nombre.

Famille XXXIX. Laridæ.

Notre Ornithologie Provençale au point de vue des oiseaux de mer, ne peut pas lutter avec celle des provinces que baignent l'Océan ou les mers du Nord. En dehors d'un petit nombre d'espèces communes, ce n'est qu'exceptionnellement que nous rencontrons sur nos côtes certaines autres. Les coups de vent et les grands froids de l'hiver amènent quelquefois des individus égarés et presque toujours isolés. C'est ainsi que nous pouvons considérer comme nous visitant quelquefois :

Les Larus	Les Sterna
Marinus.	Stolida.
Fuscus.	— Anglica.
* Argentatus.	— Caspia.
Glaucus.	* Cantiaca.

La troisième cause que j'appelle *contagion de l'exemple*, ne peut s'appliquer qu'aux espèces qui vivent en société. C'est au milieu de nuées de Foulques Macroules, que nous arrivera une *Foulque caronculée*. Le *V. Keptuschka* se montrera dans une troupe de *V. Huppés*. Pour expliquer le phénomène d'après cette cause, il faut admettre, pour les espèces, des centres d'évolution ; et plus on se rapprochera de ces centres, plus la question de *l'Erratisme* sera simplifiée ; on comprendra dès lors fort bien que par des causes exceptionnelles un V. Keptuschka, par exemple, se mêle à la troupe d'une espèce voisine et à mœurs identiques ; puis, quand le moment du départ sera venu pour cette troupe, on comprend encore que cet individu isolé suive l'exemple de ceux avec qui il vivait et se laisse entraîner vers des régions où rien ne l'appelait, n'obéissant ainsi qu'à cet instinct de la sociabilité. Je crois donc m'être servi d'une expression juste en disant *contagion de l'exemple*.

Canus. . .
— Tridactylus.
— Gelastes.
* Melanocephalus.
* Ridibundus.
— Minutus.
* Hirundo.
* Minuta.
* Fissipes.
— Leucoptera.
— Hybrida. (1)

Famille XXX. — Procellaridæ.

J'ai bien peur que les matelots et les coups de vents aient fait pour cette famille ce que font les jardins zoologiques pour tant d'autres. Lorsqu'on voit établir deux espèces d'Albatros parmi les oiseaux d'Europe, et que l'on songe avec quelle facilité certains déplacements peuvent avoir lieu, on ne doit pas être étonné de rencontrer sur les côtes de l'Océan, des espèces tout-à-fait étrangères à nos latitudes. C'est ainsi que l'on a tué dans le Var, en 1844, un *Pétrel Damier* qui fait aujourd'hui partie des collections de notre Musée. C'est encore ainsi que le *Thalassidroma Leachii, et le Thalas. Wilsoni* ont été pris dans nos parages, le premier deux fois, le second une seule. De pareilles exceptions ne confirment point de règles.

Les Canards, les Plongeons, les Grèbes et les Alques, qui ne sont que de passage en Provence, nous

(1) Le signe * indique les espèces communes chez nous, le signe — celles qui le sont moins, et enfin je n'ai désigné par aucun signe celles dont nous ne connaissons qu'une ou deux captures.

visitent pendant l'hiver. C'est surtout durant les années où les froids sont rigoureux, que nous voyons apparaître ces espèces en plus grand nombre. Cependant la température ordinairement douce de notre climat, ne nous permet pas d'étudier d'une manière régulière les migrations de la plupart d'entr'elles, et celles qui nous fréquentent, ne présentent pas un grand intérêt.

Je ne pourrai signaler qu'une espèce de Canard assez remarquable et que sa livrée m'a fait supposer être un hybride entre le *Nyroca* et le *Milouin* dont il présente alternativement les caractères. J'ai été étonné de ne pas trouver dans les travaux que je viens de parcourir une simple mention d'un fait qui s'est déjà présenté plusieurs fois chez nous. J'ai constaté pour mon compte quatre captures identiques du même Canard dans le Midi de la France; le dernier individu tué fait partie de la collection de la ville. Il n'est pas probable que nous ayons été les seuls à observer cet oiseau, et il faut espérer que d'autres captures viendront se joindre à celles que nous connaissons déjà.

Ma tâche est ici terminée; en prenant la plume je n'avais pas l'intention de faire un travail critique, car e sentais trop bien qu'entre des mains inhabiles la

critique était une arme dangereuse. J'ai cependant relevé ce que j'ai cru des erreurs ; et si je me suis quelquefois laissé aller à émettre mon opinion dans cette question si épineuse des classifications, je ne l'ai fait qu'à titre de préférence, et en m'appuyant presque toujours sur l'un ou sur l'autre des deux maîtres que je suivais pas à pas. On ne pourra d'ailleurs m'en vouloir d'avoir une antipathie prononcée pour les divisions trop minutieuses, que je regarde comme bonnes seulement à éloigner de la science les multitudes, pour en faire l'apanage exclusif de quelques initiés. Que M. Ch. Bonaparte se le persuade bien, car c'est à lui que s'adresse ce reproche, il manque son but s'il croit par ce moyen *populariser la science*.

En essayant de toucher dans ma préface aux plus hautes questions de la philosophie naturelle, je ne l'ai fait que parceque j'étais convaincu que ce point de départ de toutes les classifications modernes est le vice fondamental de la méthode. Je n'étais certes pas à la hauteur d'une semblable question, aussi n'ai-je peut-être fait que la toucher au lieu de la résoudre; comme dans tout le corps de ce travail, au reste, je n'ai fait que signaler les points que je crois dignes d'une attention sérieuse : le cadre que je m'étais imposé ne me permettait pas d'aller plus loin. Le principal objet de cette brochure est de jeter un peu de jour sur quelques-unes des questions qui se rattachent à notre Ornithologie locale. Mes recherches et mes prome-

nades dans le Midi de la France ont mis entre mes mains un certain nombre de faits que je suis trop heureux de livrer aujourd'hui à la science pour ne pas me résigner d'avance à tous les reproches que l'on pourra m'adresser au sujet de mon travail. Quelles que soient ses imperfections, puisse-t-il rencontrer auprès des hommes éminents à qui je l'adresse un peu de cette bienveillante indulgence que je réclame pour lui.

Marseille, 24 juin 1851.

QUELQUES MOTS

SUR

L'ORNITHOLOGIE

EUROPÉENNE

De M. le Docteur DEGLAND, et sur une Critique de M. Charles BONAPARTE,

PRÉCÉDÉS D'UN

ESSAI SUR LA DÉFINITION DES ESPÈCES ET DES RACES,

PAR

J.-B. JAUBERT.

MARSEILLE,
IMPRIMERIE A. CARNAUD, PASSAGE SAINT-FERRÉOL, 23.

1851

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 00314117 3
nhbird QL690.A1D32
Quelques mots sur l'ornithologie europ:e